

La Fabrique de Théâtre
Service des arts de la scène de la Province de Hainaut
Appel à résidences croisées et interdisciplinaires
pour la période octobre 2014 – janvier 2015

Coordonnées :

La Fabrique de Théâtre (Service provincial des Arts de la Scène)
Hainaut-Culture-Tourisme
Rue de L'Industrie, 128
7080 La Bouverie
Tel : (+32) 65.61.34.60
Fax : (+32) 65.61.34.83
info@fabrique-theatre.be
www.lafabrique.be

Description de la résidence :

La Fabrique de Théâtre propose des résidences de création et des résidences d'expérimentation.

- **Les résidences de création** constitueront le prolongement des réflexions abordées lors d'APREM#4 autour du numérique comme milieu ou toute autre interrogation sur les effets des technologies.

La durée de ces résidences est variable selon la demande du candidat et elle sera d'une semaine minimum pour les résidents qui souhaitent également s'inscrire dans les résidences d'expérimentation autour de la thématique « Un pas de côté » (voir plus loin).

Les résidents sont donc fortement invités à assister à APREM#4, les 16, 17 et 18 octobre 2014 pour s'imprégner des réflexions qui nourriront leur propre résidence.

Au cours de leur résidence, les artistes seront enjoins à se mêler aux résidents en « expérimentation », notamment les lundis pour les rencontres formelles ou informelles et les vendredis pour assister aux restitutions publiques des résidents en expérimentation.

Pour plus d'information sur APREM et plus particulièrement sur APREM#4 et ses thématiques de recherche, suivez les liens suivants :

http://www.lafabrique.be/verify-notity_page?aHR0cDovL3d3dy5sYWZhYnJpcXVlMjJlLw==#!aprem/cjqz

http://www.lafabrique.be/verify-notity_page?aHR0cDovL3d3dy5sYWZhYnJpcXVlMjJlLw==#!aprem4/c9px

• **Les résidences d'expérimentation** constituent le projet 2015 de La Fabrique de Théâtre. Elles auront pour thème général « Un pas de côté » et s'articuleront en modules (le déroulement d'un module est détaillé plus loin) déclinés en 7 thématiques :

- Domination/manipulation
- Utopies pirates
- Langue de bois
- Réflexion sur les économistes atterrés
- La place de l'artiste
- Urbanité
- Le numérique comme milieu

Les résidences d'expérimentation autour de la thématique « Un pas de côté » s'adressent aux artistes de la scène (compagnies théâtrales, performeurs, circassiens, artistes pluridisciplinaires...), aux artistes numériques (programmeurs, hackers, plasticiens...) mais aussi aux universitaires et aux écrivains de la Fédération Wallonie-Bruxelles (auteurs de théâtre, philosophes, blogueurs...)

La philosophie générale du projet est d'aborder Where technology meets culture selon les deux pôles que sont le réel et l'illusion : d'un côté la déconstruction et la compréhension des technologies, de l'autre le « plug and play », le divertissement industriel, en confrontant et en faisant dialoguer théorie et pratique.

L'illusion, c'est le monde tel qu'il nous est présenté, que ce soit sous une forme dite neutre, c'est-à-dire sans se poser de questions ou que ce soit sous la forme travaillée par notre métier théâtral ou la magie nouvelle.

Le réel, c'est le monde des « réveils démontés » par les hackers, révélé également par Morpheus à Néo dans la Matrice.

La ligne de base sous-jacente aux résidences est de mettre les participants (artistes principalement mais pas exclusivement) face au numérique et à ses effets : réactions de rejet, sentiment d'être démunis, « geekitude » béate du plug-and-play,... et de travailler les représentations individuelles et collectives des questions de réel et d'illusion, en particulier en utilisant les moyens de la magie nouvelle ou tout autre artefact technologique.

« Un pas de côté » est organisé en cycles de deux mois, sous forme de modules, dont la trame générale sera fixée lors d'une première (pré-)résidence de novembre et décembre 2014. Chaque cycle se conclura par une restitution publique accompagnée par un modérateur différent dont la méthodologie induira ses propres finalités théoriques.

Décembre 2015 verra se dérouler une restitution générale de « Un pas de côté ».

➤ **Déroulement d'un module « Un pas de côté »**

Déroulement d'un module (durée : deux mois environ) :

- 1) Premier jour le lundi : rencontres et discussions théoriques, décisions sur la manière dont va se dérouler le travail, boire et manger...
- 2) La ou les semaines de travail continu avec rencontres formelles et informelles avec des intervenants extérieurs, du public, des jeunes, des écoles et universités, des politiques... en fonction des sujets abordés.

3) Restitutions publiques les vendredis soir (les futurs résidents sont invités comme spectateurs). Rencontre avec les publics, présentation de performances... Tout est enregistré, consigné en vidéo, en textes, en photos.

4) Le week-end (samedi et dimanche) qui suit les restitutions publiques est dédié à l'archivage, montage des images, point final des textes, publications sur Internet...

5) Arrivée et départ des résidents -> les lundis

Dans la journée : Rencontre des résidents précédents - passage de flambeau théorique : ce que nous avons cherché (et trouvé ?), les documents, textes, images... Un dossier par mois sera mis à la disposition de tous les artistes impliqués sur une plateforme Internet (consultable par le public enregistré).

6) Et le dispositif recommence avec les nouveaux arrivants (et ceux qui ont décidé de rester un peu plus)...

• **Finalité des résidences :**

L'objectif des résidences de création est d'offrir aux artistes les conditions idéales pour concrétiser leur projet théâtral ou artistique, tout en les amenant à s'interroger sur les conditions actuelles de la création artistique : comment produire de l'art en utilisant intelligemment les nouvelles technologies avant que ces dernières nous imposent leur logique culturelle.

Les résidences d'expérimentation « Un pas de côté », sont l'occasion, pour la Fabrique de Théâtre, de mettre en place une année laboratoire en 2015 via la création d'une plate-forme de recherches et d'expérimentations pluridisciplinaires et transdisciplinaires dont les points d'appuis sont les questions du réel et de l'illusion, allers et retours.

• **Conditions d'accueil des artistes :**

Conditions de travail :

➤ **Durée de la résidence**

En fonction des demandes et minimum une semaine pour « Un pas de côté »

➤ **Nombre de résidents pouvant être accueillis en même temps :**

12 personnes

➤ **Mise à disposition de locaux de travail/équipements/documents**

◆ Une salle de spectacle entièrement équipée (plateau de 8x8m avec large dégagement à cour et jardin et lointain, gradin pour environ 80 personnes, régie ouverte en salle)

◆ Une salle de répétition avec grill technique et occultée (8x8m avec gradin de 30 personnes)

◆ Une salle de répétition non équipée et occultée

◆ Une salle de répétition non équipée et non occultée (avec rideaux)

◆ Un studio d'enregistrement (partiellement équipé)

◆ Un atelier de confection marionnettes et costumes

◆ Un bureau dédié aux résidents et accès à la bureautique de base (connexion wi-fi, téléphone, photocopieuse, fax)

◆ Un atelier de menuiserie pour la construction de décors en bois

◆ Une bibliothèque des arts du spectacle mettant à disposition plus 8.000 ouvrages sur les arts vivants, l'art, la philosophie, ... ainsi que de nombreuses revues théâtrales et artistiques.

➤ **Aide apportée à l'artiste**

En fonction du type de résidence et de la demande des résidents, La Fabrique de Théâtre peut apporter différents soutiens aux artistes :

- aide à la mise en scène
- aide technique (conception et/ou construction de décors en bois
- création lumière
- dramaturgie, regard extérieur
- conseil administratif
- aide à la conception de marionnettes
- aide à la confection de costume
- soutien scénographique

• **Conditions d'hébergement et conditions financières :**

➤ **Mise à disposition d'un logement**

La Fabrique de Théâtre dispose de 3 chambres de 3 personnes et d'une chambre pour deux personnes. Toutes les chambres sont équipées d'une salle de bain privative avec douche et baignoire et d'une toilette.

➤ **Prise en charge de la restauration – prise en charge des frais de transports/déplacements – autre apport financier**

Les repas et les boissons sont à charge des artistes pour les résidences de création et peuvent être pris à la cafétéria de La Fabrique de Théâtre.

Pour les résidences « Un pas de côté », une prise en charge partielle et/ou un défraiement peuvent être envisagés (décision prise au cas par cas, selon le dossier).

• **Contrepartie demandée aux artistes :**

Durant toute la résidence, il sera demandé aux artistes de travailler le plus ouvertement possible avec l'équipe de La Fabrique de Théâtre, dans un souci de partage et de rencontre, sans que ce travail collaboratif interfère sur la nature de la création et les choix artistiques des résidents.

Les artistes s'engagent, par la suite, à mentionner le soutien de la Fabrique de Théâtre dans la publicité ou la présentation de leur travail.

Les résidents en création seront encouragés vivement à rencontrer les résidents en expérimentation pour « Un pas de côté » (voir plus haut : « Description de la résidence »).

• **Modalités de sélection :**

Sur dossier et via le formulaire de candidature ci-joint.

Les artistes souhaitant participer uniquement aux résidences « Un pas de côté » doivent remettre un texte bref expliquant les grandes lignes de l'idée qu'ils souhaitent développer en expérimentation.

Toute demande de résidence doit être adressée par courrier ou par mail à :
Valérie Cordy, Directrice
La Fabrique de Théâtre (SPAS)
Rue de L'Industrie, 128
7080 La Bouverie
valerie.cordy@hainaut.be

COPIE OBLIGATOIRE adressée à :
Isabelle Auquier
Chargée de projets
isabelle.auquier@hainaut.be

Les fichiers audiovisuels pourront être envoyés sur info@fabrique-theatre.be , aux mêmes échéances que les dossiers de candidatures.

➤ **Date limite de remise des candidatures :**

Les candidatures peuvent être envoyées jusqu'au 14 juillet 2014 à minuit.

➤ **Pièces à fournir :**

Le dossier doit comporter les pièces suivantes :

1. Le dossier artistique et /ou une note d'intention pour les résidences « Un pas de côté » (1500 signes maximum)
2. Le formulaire de candidature dûment complété

➤ **Conditions d'accès :**

L'accès aux résidences sera ouvert aux artistes de tous horizons et à tout qui introduit une proposition intéressante : chercheurs, journalistes, enseignants par exemple, sans exclusive aucune, autre que la motivation et la faculté à contribuer.

• **Informations complémentaires :**

Isabelle Auquier, Chargée de projets
isabelle.auquier@hainaut.be
065.613.472

Olivier Catherine, Coordinateur général
olivier.catherine@hainaut.be
065.613.465